



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Agriculture,  
de l'Alimentation et de la Viticulture

Direction de la protection des  
consommateurs

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 22 janvier 2026

**Objet : Question parlementaire n° 3442 du 12 janvier 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Pratiques de double tarification fondées sur la résidence et protection des consommateurs ».**

Madame la Ministre,

En date du 12 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Protection des  
consommateurs

(s.) Martine Hansen